

Fonds d'actions canadiennes (Guardian)
Fonds d'actions canadiennes Guardian Manuvie
Guardian Capital LP

31 décembre 2016

Gestionnaires principaux :

Ted Macklin, Sam Baldwin

Style de placement : CAPR

Objectif de placement :

Générer une croissance du capital à long terme, tout en procurant un revenu de dividendes courant régulier, surtout grâce à des placements dans des actions ordinaires ou des titres apparentés à des actions émis par des sociétés canadiennes.

Date de la dernière rencontre :

Août 2016

Date prévue de la prochaine rencontre : T3 2017

Note actuelle : EN RÉGLE

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds d'actions canadiennes (Guardian)	11,49	17,09	12,50	-3,25	18,19	10,92
Indice composé plafonné de rendement total S&P/TSX	7,19	12,99	10,55	-8,32	21,09	8,25
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	4,31	4,09	1,94	5,07	-2,90	2,67
Classement selon les quartiles ⁽¹⁾	2 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e

Analyse du rendement à court terme

- En 2016, le Fonds a enregistré un solide rendement absolu, mais un rendement inférieur à celui de son indice de référence et il se classe dans le troisième quartile par rapport aux fonds de la même catégorie.
- Le Fonds a surclassé son indice de référence au quatrième trimestre, tant à cause de la répartition sectorielle que de la sélection des titres. La pondération nulle dans le secteur des soins de santé a continué d'avoir des effets positifs sur les résultats, tout comme la sous-pondération des titres du secteur des télécommunications. La sélection de titres dans les secteurs des matières premières et de l'énergie a soutenu le rendement du Fonds, alors que les tendances qui avaient contribué aux résultats élevés dans le secteur des matières premières se sont inversées au quatrième trimestre.
- La contre-performance du Fonds en 2016 s'explique principalement par le choix de titres décevants dans les secteurs des matières premières et de l'énergie.
- La répartition sectorielle, qui découle du processus ascendant de sélection des titres, a produit des résultats positifs pour l'année. En particulier, l'absence de placements dans un secteur des soins de santé qui a connu la pire performance parmi les secteurs de l'indice a été source de valeur ajoutée.
- Le portefeuille privilégie les entreprises de qualité supérieure qui sont censées offrir une protection contre le risque de baisse lorsque les conditions sont défavorables sur les marchés. En termes de caractéristiques du portefeuille, celui-ci présente un profil de croissance supérieur à celui de l'indice de référence et des évaluations relativement attrayantes. Le profil de croissance à un prix raisonnable (CAPR) est conforme au positionnement antérieur du portefeuille.
- Selon les indices de style S&P/TSX, les actions de valeur ont en moyenne affiché un rendement supérieur en 2016. Comme le style de gestion du Fonds privilégie une approche axée sur la croissance à un prix raisonnable, il a eu une incidence négative sur le rendement annuel.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de quatre des cinq dernières années et a généré une valeur ajoutée sur une base annualisée de cinq ans. Ce rendement à long terme du Fonds le classe dans le deuxième quartile par rapport aux fonds de la même catégorie.
- La sélection de titres a généré des résultats positifs à long terme.
- La répartition sectorielle a produit des résultats généralement positifs sur la plupart des périodes observées et elle a ajouté de la valeur sur une base annualisée de cinq ans.
- Selon les indices du style S&P/TSX, les actions de valeur ont affiché en moyenne un rendement légèrement supérieur au cours des cinq dernières années. Comme le style de gestion du Fonds privilégie une approche axée sur la croissance à prix raisonnable, il a eu une incidence limitée sur le rendement à long terme.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- Il n'y a eu aucun événement important au sein de la société au cours des trois dernières années.

Événements propres au Fonds

- Il n'y a eu aucun événement important propre au Fonds au cours des trois dernières années.

Commentaire du SGP

- Le Fonds d'actions canadiennes (Guardian) est un fonds d'actions canadiennes qui privilégie une analyse ascendante et une croissance à un prix raisonnable, en mettant l'accent sur les sociétés de qualité dont la croissance des bénéfices est stable. Le Fonds tend à enregistrer un rendement supérieur dans une conjoncture de marchés baissiers et à générer un rendement inférieur dans un contexte où les marchés sont plus spéculatifs et dynamiques.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis. L'équipe est restée stable. La contre-performance de 2016 ne soulève pas de grandes inquiétudes, les résultats de l'indice TSX étant attribuables à des titres spéculatifs et dynamiques des secteurs liés aux ressources, dans lesquels l'équipe de gestion ne prévoit pas investir.
- L'équipe de gestion a principalement recours à une méthode d'analyse fondamentale ascendante pour sélectionner des titres. Elle repère les sociétés qui, à son avis, offrent un fort potentiel de croissance du capital à long terme et investit ensuite dans les titres qu'elle peut obtenir à prix raisonnable. L'équipe cherche aussi à évaluer la situation financière et l'équipe de direction de l'entreprise, le secteur où elle évolue et les autres facteurs économiques pertinents. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion analyse aussi les données financières et autres renseignements pertinents de l'émetteur, évalue la qualité des services de gestion de l'entreprise et effectue des entrevues avec les responsables, au besoin.
- Cette méthode a été appliquée de façon conforme dans le passé et il y a eu peu de roulement dans l'équipe de gestion. Il n'existe aucun sujet de préoccupation important en ce moment.
- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à long terme et se classe dans les quartiles supérieurs. Ce rendement supérieur est surtout attribuable à la sélection judicieuse des titres, la principale source de valeur ajoutée selon le gestionnaire.

Conclusion : • Étant donné 1) que le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence à long terme tout en demeurant fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis, 2) que le Fonds se classe dans les quartiles supérieurs par rapport aux fonds de la même catégorie et 3) que ce rendement supérieur est surtout attribuable à la sélection judicieuse des titres, nous maintenons la note « En règle » pour le Fonds.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers